

Programme de chant pour les écoles primaires 1928-1929

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **57 (1928)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Examens pour l'obtention du brevet de capacité

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et les aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Jeudi, vendredi et samedi, 28, 29 et 30 juin : Epreuves écrites pour les candidats des deux sexes (2^{me} série d'épreuves), à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg, Gambach ;

Jeudi 12 juillet : Examens des aspirantes, pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, et des aspirants, pour quelques branches, à l'Ecole normale de Hauterive ;

Vendredi et samedi, 13 et 14 juillet : Examens oraux pour les aspirants et les aspirantes, à l'Ecole secondaire de Gambach ;

Vendredi 13 juillet : Examens des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach.

L'horaire déterminera l'ordre des branches pour chaque série.

Les demandes d'inscription, avec les renseignements utiles, doivent être déposées au Bureau de la Direction de l'Instruction publique, pour le 10 juin au plus tard.

Fribourg, le 24 mai 1928.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

E. PERRIER.

Programme de chant pour les écoles primaires

1928-1929

L'étude portera, à tous les cours, cette année-ci, sur les deux points suivants :

A. Le solfège de l'accord du premier degré, arpégé, soit : do mi sol, *do*, sous toutes ses formes et cela aussi avec le chiffre de degré, soit : 1. 3. 5. 8. On obtiendra, dès lors, de petites mélodies telles que les suivantes : sol mi sol mi do mi sol ; do sol mi sol *do do do* ; do mi do mi sol *do sol* ; mi mi sol mi sol mi do, etc... Quand on sera bien sûr d'avoir obtenu le résultat avec le nom de la note, on prendra le chiffre ; on aura ainsi les petites phrases suivantes, qu'on écrira au tableau : 1. 3. 5. 1. 3. 5. 5. 8. 5. — 5. 5. 3. 5. 8. 5. 5. — 3. 5. 8. 5. 3. 5. 8. 1. 3. 5. 5. 5. 8. 5, etc... Tout ceci se fait au moyen de valeurs identiques, des noires par exemple. — On passera ensuite aux mêmes exercices, mais solmisés, c'est-à-dire chantés sur une voyelle quelconque, ou une syllabe (a, i, on, pas, mur, plus, pré, champ, vert, tronc, etc.). — On fera de petites dictées musicales au tableau noir, où l'élève écrira ce que le maître lui répétera sur la même syllabe. — On pourra ensuite, à une courte mélodie inscrite au tableau, ou sur du papier, faire adapter un des textes suivants selon le nombre de notes de la mélodie ; 5 notes : *Voici le printemps* ; 6 notes : *J'aime à voir le soleil* ; 7 notes : *Nous avons un beau pays* ; 8 notes : *Ces maisons, c'est mon village*. On

fera le même travail avec *do fa la do*. — Quand chacun des deux arpèges aura été bien étudié, on mêlera les deux formules, tantôt avec le nom des notes, tantôt avec d'autres syllabes, ou le chiffre de degré, ou de petites phrases. Des dictées seront un contrôle utile, et même nécessaire, de la perception nette et sûre des divers intervalles de ces deux arpèges.

B. On s'appliquera à la correction des défauts qui concernent le *on* et le *an*, si fréquents chez nous. Nous recommandons aux maîtres de bien vouloir s'intéresser à la préparation de chants et cantiques destinés aux enfants qui vont, le premier mai, chanter de porte en porte.

Nous remettons au programme les chants et solfèges publiés pour l'année scolaire 1926-1927. C'est un petit recueil qui contient 12 chants ou canons, tous très utiles pour un répertoire scolaire. La quantité d'exemplaires qui restent à disposition au bureau du matériel scolaire prouve que l'on n'en a pas fait, jusqu'ici, l'acquisition désirée. Ce petit fascicule est destiné aux élèves et non pas seulement aux maîtres. Qu'on veuille donc bien se le procurer et l'employer avec zèle. On ajoutera aux chants tirés de ce petit recueil (au minimum 4), l'hymne des vêpres du dimanche qu'on écrira au tableau, avec sa notation moderne.

J. B.

Liste des Cours de gymnastique en 1928

Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise durant l'année 1928, en Suisse française, les cours suivants :

A. Cours pour la gymnastique de garçons ou de filles.

I. I^{er} degré, pour instituteurs et institutrices de classes de garçons ou de filles.

1. A Lausanne, du 26 au 28 juillet — Directeurs : A. Huguenin, Lausanne et Jaton, Vallorbe.

II. II^{me} degré, pour instituteurs et institutrices de classes de garçons.

2. A Nyon, du 26 juillet au 4 août — Directeurs : Collins, Nyon et Thorin, Genève.

III. II^{me} et III^{me} degrés, pour instituteurs de localités ayant des conditions défavorables pour l'enseignement de cette branche.

3. A Fribourg, du 6 au 11 août — Directeurs : Bertrand, Monthey et Wicht, Léchelles.

IV. II^{me} degré, Exercices populaires, jeux et natation.]

4. A Yverdon, du 6 au 11 août — Directeurs : Bory, Yverdon et Martin, Sainte-Croix.

V. III^{me} degré, Exercices populaires, jeux et natation.

5. A Lenzbourg, du 6 au 11 août — Directeurs : Meier et Müllener, Berne.

(Ce cours est réservé exclusivement aux instituteurs ayant déjà suivi un cours du II^{me} degré, ou un cours de gymnastique populaire et jeux, et ce avec succès.)

B. Cours pour la gymnastique de filles.

A ces cours ne peuvent participer que les membres du corps enseignant des II^{me} ou III^{me} degrés, ayant un enseignement régulier.

VI. II^{me} degré, pour institutrices et instituteurs.

6. A Neuchâtel, du 23 juillet au 4 août — Directeurs : Montandon, Saint-Imier et M^{lle} Hunziker, Lausanne.